FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	548
Moto-Club	MC Saint Chéron et sa région
N° d'affiliation	c 798
Date	7 &8 avril 2018
Lieu	Saint Chéron la petite Beauce
Organisateur technique	Prono Gilles
E-mail	g.prono@orange.fr
Téléphone	06 15 56 14 12

CDF NATIONAL MX1 / MX2 / 125cc

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	ROSSI Mario	Licence : 021299
Délégué FFM (Président du Jury)	BELLANGER Alain	Licence : 003385
Membre du Jury	BINET Michel	Licence : 003989
Membre du Jury	ROSSI Jocelyne	Licence : 221298
Commissaire technique responsable	GAILLARD Jacky	Licence :
Responsable du chronométrage	En attente de nomination FFM	Licence :
Responsable parc coureur	MANGIN Gérard	Licence : 028367

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☑ **National MX1***

Age ---------- 15 ans minimum
Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ------- Classes 3 & 4
Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc

☐ **National MX2**

Age ---------- 13 ans minimum en 125cc 2T
15 ans minimum en 250cc 4T
Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ------- Classe 2
Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

☐ **National 125**

Age ---------- 18 ans minimum
Licences ------- NCO / Inter / NJ / LUE
Cylindrée ------ 125cc 2T
Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

** Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros, augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... PERRET Anne

Nombre de secouristes 40

Hôpital le plus proche ..... Dourdan

Nombre d'ambulance(s) 3

Temps de trajet (en min) ..... 10 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... La petite Beauce

Adresse ..... route de la petite Beauce

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche : 45

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1573 m

Largeur minimum de la piste ..... 7 m

Largeur de la grille ..... 38 modules

Longueur de la ligne droite de départ ..... 81 m

Nombre d'OCP* 27/30

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 10/01/2018

MOTO CLUB SAINT-CHERON

Visa de la Ligue

Date : 16/01/2018

LIGUE MOTOCYCLISTE ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91170 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

Visa de la FFM

Date : 20/02/2018

Numéro : 18/0152

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Visa n° 03/04 - 2018

SAINT CHERON 07 et 08 AVRIL 2018
MOTO CROSS
CHAMPIONNATS DE France MX1

HORAIRE DU DIMANCHE 08 AVRIL 2018

07h00-09h00	Contrôle Administratif et technique CF, TROPHEES ST CHERON et ESSONNE MOTOS Pour CF 8 heures 30	
8h20	**Mise en place des commissaires** Briefing pilotes , TROPHEES ST CHERON et ESSONNE MOTOS	
08h30-08h50	Essais libres CF MX1 Groupe A	20'
08h55-09h15	Essais libres CF MX1 Groupe B	20'
09h20-09h35	Entrainement TROPHEE de ESSONNE MOTOS	15'
09h40-09h55	Entrainement TROPHEE de SAINT CHERON	15'
10h00-10h25	**Entracte**	
10h25-10h50	Test départ 5' Essais Chrono Qualif CF MX1 Groupe A	25'
10h55-11h20	Test départ 5' Essais Chrono Qualif CF MX1 Groupe B	25'
11h25-11h40	Essais chronométrés TROPHEE de ESSONNE MOTOS	15'
11h45-12h00	Essais chronométrés Trophée de SAINT CHERON	15'
12h00-13h00	**Repas**	
13h00	**Mise en place des commissaires**	
13h10-13h30	1ère Manche TROPHEE ESSONNE MOTOS	15'+1T
13h35-13h50	1ère Manche TROPHEE de SAINT CHERON	15'+1T
13h55-14h05	Tour de reconnaissance CF MX1	10'
14h10-14h40	1ère Manche CHAMPIONNAT MX 1	25'+1T
14h45-15h05	Consolante CF MX1	15'+1T
15h05-15h35	**Entracte**	
15h40-16h00	2ème Manche TROPHEE ESSONNE MOTOS	15'+1T
16h05-16h25	2ème Manche TROPHEE de SAINT CHERON	15'+1T
16h30-17h00	2ème Manche CHAMPIONNAT de France MX1	25'+1T
17h05-17h35	**Remise des Prix CF MX1**	
17h40-18h00	Super Finale Trophées SAINT CHERON/ESSONNE MOTOS	15'+1T
18h10	**Remise des Prix TROPHEES DE ST CHERON, ESSONNE MOTOS et SUPER FINALE**	

MOTOCLUB de SAINT-CHERON
Mairie – 91530 Saint-Chéron
Tél : 01.64.56.55.57 – www.motoclub-stcheron.fr
N° Siret : 490 299 799 00018 – APE : 926C

25/01/18

SAINT CHERON 07 et 08 AVRIL 2018
MOTO CROSS
CHAMPIONNATS DE France MX1

HORAIRES DU SAMEDI 07 AVRIL 2018

Vendredi 06 avril de 17h00-20h00 Contrôle administratif Ligue OPEN MX1 MX2 et NATIONAL 85

07h30-10h00	Contrôle Administratif et technique LIGUE OPEN MX1 MX2	
13h30-19h00	Contrôle Administratif et technique TROPHEES ST CHERON et ESSONNE MOTOS	
13h30-20h00	Contrôle Administratif et technique CF MX1	
10h00	Briefing pilotes	
10h25	Briefing commissaires	
10h55	**Mise en place des commissaires**	
11h00-11h10	Essais Libres National 85	10'
11h15-11h25	Essais Libres OPEN MX1 MX2 SERIE 3	10'
11h30-11h40	Essais Libres OPEN MX1 MX2 SERIE 2	10'
11h45-11h55	Essais Libres OPEN MX1 MX2 SERIE 1	10'
11h55-12h40	**Repas**	
12H45-13h00	Essais chronos NATIONAL 85	15'
13h05-13h20	Essais chronométrés OPEN MX1 MX2 SERIE 3	15'
13h25-13h40	Essais chronométrés OPEN MX1 MX2 SERIE 2	15'
13h45-14h00	Essais chronométrés OPEN MX1 MX2 SERIE 1	15'
14h00-14h30	**Entracte**	
14h30-14h40	Tour de reconnaissance NATIONAL 85	10'
14h45-15h10	1ère Manche NATIONAL 85	20'+1T
15h15-15h30	1ère Manche OPEN MX1 MX2 SERIE C	12'+1T
15h35-15h55	1ère Manche OPEN MX1 MX2 SERIE B	15'+1T
16h00-16h25	1ère Manche OPEN MX1 MX2 SERIE A	20'+1T
16h25-16h55	**Entracte**	
17h00-17h25	2ème Manche NATIONAL 85	20'+1T
17h30-17h45	2ème Manche OPEN MX1 MX2 SERIE C	12'+1T
17h50-18h20	2ème Manche OPEN MX1 MX2 SERIE B	15'+1T
18h25-18h55	2ème Manche OPEN MX1 MX2 SERIE A	20'+1T
19h00	**Remise des Prix**	

MOTOCLUB de SAINT-CHERON
Mairie – 91530 Saint-Chéron
Tél : 01.64.56.55.57 – www.motoclub-stcheron.fr
N° Siret : 490 299 799 00018 – APE : 926C

25/01/18